

### ***Pour diffusion immédiate***

#### **Pont de contournement – visite du chantier par l'APRIDS**

**Montréal, le 12 mai 2014** – Les membres du comité pont Champlain de l'APRIDS ont eu droit à une visite guidée du chantier de construction du pont de contournement vendredi dernier accompagnés par nul autre que MM. Jean-Vincent Lacroix, Guillaume Saulnier et Mme Anne-Marie Braconnier de la société des Ponts Jacques-Cartier et Champlain inc. (PJCCI).

« Cette visite nous a permis de constater avec étonnement l'avancement des travaux déjà réalisés. Nous sommes néanmoins conscients de l'ampleur et de l'impact de ceux qui restent à venir. Avant de voir toute l'activité sur le chantier, il était difficile d'imaginer que le projet serait livré avant le délai initialement prévu », déclare Daniela Villatora, présidente de l'APRIDS.

« Nous avons profité de cette visite très instructive pour poser les questions que les citoyens de L'Île-des-Sœurs nous posent et pour communiquer les préoccupations de la population sur les entraves à venir, notamment celles du long week-end prochain », précise Daniela Villatora.

« La société PJCCI fait preuve d'une transparence et d'une ouverture édifiante et manifeste une volonté constructive de tenir les résidents de L'Île-des-Sœurs et de Verdun bien informés » ajoute Bernard Tessier, porte-parole du comité pont Champlain de l'APRIDS.

« Plusieurs citoyens se demandent pourquoi investir autant d'argent dans une construction temporaire et les réponses que nous avons obtenues sont éclairantes. À titre d'exemple, nous avons appris que le coût de cette construction est moindre que les coûts d'entretien si le pont de L'Île-des-Sœurs était maintenu dans un état sécuritaire jusqu'à son remplacement. D'autre part, l'idée de continuer à utiliser le pont de contournement comme pont de service une fois le pont de L'Île-des-Sœurs reconstruit continue de faire son chemin. L'idée de transformer trois des voies restantes (incluant la piste cyclable) pour en faire un parc linéaire a même séduit nos hôtes », enchaîne Bernard Tessier.

**À propos de l'Association des propriétaires et résidents de L'Île-des-Sœurs** - L'APRIDS est un organisme à but non lucratif qui, depuis 1987, œuvre à l'amélioration de la qualité de vie des résidents de L'Île-des-Sœurs et à la protection de son environnement. Elle a pour mission de promouvoir et défendre les intérêts de tous les résidents de L'Île-des-Sœurs, qu'ils soient propriétaires ou locataires, individus, commerces, copropriétés ou institutions, principalement auprès des instances publiques. Elle se préoccupe de la sécurité des citoyens, de l'aménagement du territoire et des installations éducatives, culturelles, sportives et de loisirs.